



www.cnrs.fr/inee/
 Campus Gérard Mégie
 rue Michel-Ange
 75794 Paris cedex 16
 01 44 96 40 53

Paris le 20 décembre 2011

Chers collègues,

La société AXA propose des bourses postdoctorales d'une durée de deux ans, des bourses doctorales d'une durée de 3 ans, et un financement de projet de 100 000€/an d'une durée de 2 à 5 ans. Notez que seuls certains champs scientifiques sont couverts par cette proposition. Dans le cadre des études menées par les laboratoires de l'InEE, les champs pertinents sont ceux :

1. des « risques vitaux », décliné dans les items suivants :
 - Aging and long term car
 - Emerging biomedical risks
 - Addiction and risky behaviours
2. des « risques environnementaux » décliné en plusieurs items, à savoir
 - - Climate change (temperature; extreme weather)
 - - Natural hazards (earth hazards, forest fires)
 - - Human driven environmental changes (urban pollution; pesticides exposure).

Pour en savoir plus je vous invite à vous reporter aux onglets « les différents financements » sur le site d'AXA : <http://www.axa-research.org/fr/>

et particulièrement aux notices explicatives, à l'adresse :

<http://www.axa-research.org/how-to-obtain-funding>

Cette année la procédure est un peu différente des années précédentes puisqu'elle inclut maintenant la soumission de projets, en plus des bourses doctorales et postdoctorales et que les instituts référencés (dont l'InEE) doivent envoyer une déclaration de participation indiquant les domaines d'intérêt dans lesquels l'institut est susceptible de présenter des candidats (domaines indiqués ci-dessus et consultable dans les notices d'AXA). Cette déclaration d'intérêt ne nécessite pas de candidature nominale et n'impacte pas la suite de la procédure, puisqu'il reste possible de présenter des candidats dans d'autres domaines lors des étapes suivantes. L'objectif d'AXA est de permettre aux candidats de ne déposer un dossier complet que lorsque les chances de succès paraissent raisonnables.

Cette année, la procédure se décompose en deux phases :

- (1) La première phase de sélection concerne donc les institutions en elles-mêmes selon trois types de critères (excellence scientifique, fiabilité du partenariat avec AXA, diversité des domaines de recherche). AXA propose ensuite le nombre de candidatures que chaque institution pourra envoyer.
- (2) La seconde phase de sélection est découpée en deux étapes :
 - la première étape porte sur les propositions de candidats soumises par les institutions.
 - la seconde étape concerne la soumission des candidatures détaillées par les candidats directement sur le site d'AXA.

L'ensemble de la procédure et les calendriers pour chaque campagne sont indiqués ci-dessous :

2012	Bourses doctorales	Bourses postdoctorales	Projets
Phase 1			
Déclaration d'intérêt et sélection des institutions	2-19 janvier	2-19 janvier	16 février - 8 mars
Nombre de candidatures	0-2	0-2	0-1
Phase 2			
Soumission des candidats par INEE	26 janvier – 1er mars	26 janvier – 1er mars	15 mars – 5 avril
Dead line de réception des dossiers par l'INEE	10 février à 12h	10 février à 12h	23 mars à 12h
Soumission des dossiers complet par les candidats sur le site d'AXA	1er mars – 29 mars	1er mars – 29 mars	5 avril – 10 mai
Publication des lauréats	29 juin	29 juin	5 novembre

Vos propositions ne doivent donc en aucun cas être envoyées directement à AXA, mais doivent être transmises à l'InEE du CNRS qui sélectionnera les demandes à soumettre à AXA. Ces demandes peuvent nous parvenir par mail, en anglais, et doivent indiquer dans **UN SEUL FICHIER** .pdf avec comme nom de fichier : **AXA_ « type de bourse-cf doc-postdoc ou projet »_ « nom-de-famille»**.pdf :

Pour les bourses doctorales et postdoctorales :

- le nom du ou de la candidate, ainsi que ses coordonnées actuelles (avec adresse mail et téléphone)
- un CV indiquant le statut du candidat à la date de l'envoi du document
- le titre du projet, le nom du laboratoire et de l'équipe d'accueil
- un résumé **d'une à deux pages** indiquant la situation du sujet, les objectifs, la méthodologie succincte et l'intérêt du sujet pour l'InEE
- une liste des publications du ou de la candidate, ses participations aux colloques, le titre de sa thèse et l'année d'obtention, en annexe.

Pour les projets :

- le nom du ou de la candidate, ainsi que ses coordonnées actuelles (avec adresse mail et téléphone)
- un CV ainsi qu'une présentation synthétique des publications (2 pages maximum)
- l'originalité scientifique du projet et sa contribution au renforcement des réseaux internationaux (2 pages maximum)
- l'intérêt du projet pour l'institution (INEE en l'occurrence) (1 page maximum)
- la qualité du consortium et du porteur (1/2 page maximum)

Le tout doit être adressé à dominique.joly@cnrs-dir.fr avec copie à isabelle.poulain@cnrs-dir.fr aux dates indiquées dans le tableau.

L'InEE a choisi de réaliser cette opération sur une session annuelle pour les bourses postdoctorales au lieu des deux proposées par AXA. Il n'y aura donc pas de session de « rattrapage » au cours de l'année 2012. Cette procédure ne diminue pas le nombre de bourses potentielles.

Nous informerons les candidats retenus par l'InEE de leur sélection, et ceux-ci pourront alors déposer un dossier plus complet. Pour plus de précisions, merci à nouveau de vous référer aux informations données sur les notices à : <http://www.axa-research.org/how-to-obtain-funding>

Avec nos très cordiales salutations,

Dominique Joly
Chargée de Mission InEE
01 69 82 37 34
Dominique.Joly@cnrs-dir.fr

